



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

SEANCE DU 22 DECEMBRE 2008

PRESENTS : M. GRENET, Président ; MM. BOROTRA, ESPILONDO, LABAYLE, MONDORGE, MILLET-BARBÉ, GRENADE, Vice-Présidents ; MM. ETCHEGARAY, PAUL-DEJEAN, POMMIEZ, DAUBAGNA, Mmes JARRAUD-VERGNOLLE, BISAUTA, MM. BRISSON, GOUFFRANT, ABEBERRY, ROUX, LOZANO, LAFITE, Mmes CONTRAIRES, GIBAUD-GENTILI, Conseillers Titulaires ; M. LACASSAGNE, Mme LANNEVERE, MM. CAZAUX, CÉLAN, CAUSSE, Conseillers Suppléants.

ABSENTS OU EXCUSES : M. Michel VEUNAC, Vice-Président ; MM. VOISIN, Jacques VEUNAC, Conseillers Titulaires ; Mmes PRADIER, GETTEN-PORCHÉ, M. POUEYTS, Mmes CASTEL, DURRUTY, M. DOMÈGE, Mme DESTRUHAUT, Conseillers Suppléants.

PROCURATION : M. VEUNAC à M. BOROTRA ; M. VOISIN à M. CÉLAN.

SECRETAIRES DE SEANCE : M. GOUFFRANT.

ORDRE DU JOUR N° 10 - RESSOURCES - FINANCES.
REVISION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET PRINCIPAL.

Monsieur GRENET, Président, présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Une Autorisation de Programme (A.P.) a été ouverte en 2007 pour gérer l'opération d'aménagement du site de Technocité.

La réalisation de ce programme s'avérant plus rapide que prévu, il y a lieu de réviser la ventilation des crédits de paiement en augmentant de 110.000 euros H.T. l'enveloppe allouée à l'exercice 2008 et en diminuant, a contrario, les crédits de paiement 2009, le coût global du projet restant fixé à 5.750.000 euros H.T.

Aussi, conformément à l'article R 2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé au Conseil Communautaire de voter la révision des crédits de paiement de l'A.P. Technocité, selon le tableau suivant (chiffres en milliers d'euros).

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Certifié exécutoire.

Transmis à la Sous-Préfecture

de Bayonne le 23 DEC. 2008

Affiché le 23 DEC. 2008



P/Le Président,

Le Conseiller délégué,

Intitulé de l'Autorisation de Programme	Montant de l'Autorisation de Programme en K€	Montant des Crédits de Paiement en K€						
		Répartition fixée au budget primitif 2008				Ajustement proposé		
		CP antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/08 + RàR)	CP ouverts au titre de l'exercice 2008	Restes à financer de l'exercice 2009	Restes à financer (exercices au-delà de 2009)	CP ouverts au titre de l'exercice 2008	Restes à financer de l'exercice 2009	Restes à financer (exercices au-delà de 2009)
TECHNOCITE (HT)	5 750	712	3 300	1 738	0	3 410	1 628	0

Les crédits seront pris sur le disponible au chapitre 23.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

